



COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2024

Membres :		
- afférents au Conseil :	15	Le vingt mars deux Mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
- en exercice :	14	
- présents :	13	
- votants :	13	
Convocation en date du :		Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne
08 mars 2024		Absents excusés : BANCEL Béatrice
Affichée le :		Secrétaire de séance élu : FORISSIER Johan
08 mars 2024		

N° 2024D204	VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2024
--------------------	---

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le budget est un acte fondamental de la gestion municipale car c'est celui par lequel le Conseil Municipal prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année à venir.

Il présente le Budget Assainissement 2024, comme suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION	BUDGET 2024	RECETTES D'EXPLOITATION	BUDGET 2024
011 Charges à caractère général	38.438 €	70 Produits de gestion courante	78.350 €
012 Charges de personnel	11.022 €	75 Autres produits gestion courante	612,66 €
65 Autres charges gestion courante	4.000 €	042 Opérations d'ordre	17.000 €
66 Charges financières	1.300 €	002 Excédent fonctionnement reporté	36.422,92 €
023 Virement section investissement	17.625,58 €		
042 Opérations d'ordre	60.000 €		
TOTAL	132.385,58 €	TOTAL	132.385,58 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BUDGET 2024	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET 2024
20 Immobilisations incorporelles	57.000 €	13 Subventions d'investissement	45.278 €
21 Immobilisations corporelles	146.308 €	10 Dotations, fonds divers et réserves	6.345 €
23 Immobilisations en cours	30.000 €	021 Virement section exploitation	17625,58 €
16 Emprunts et dettes assimilées	8.700 €	040 Opérations d'ordre	60.000 €
040 Opérations d'ordre	17.000 €	001 Excédent investissement reporté	129.759,42 €
TOTAL	259.008 €	TOTAL	259.008 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

ADOpte le Budget Assainissement 2024 tel que décrit ci-dessus, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes.

Le Secrétaire de Séance
Johan FORISSIER

ROZIER EN DONZY, le 25/03/2024
Signé : le Maire, Didier BERNE